



Urgent _ Prise en charge d'un examen dentaire

Par Louloliipop

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter car je me trouve actuellement dans une situation assez compliquée et j'aurais grandement besoin de vos précieux conseils.

En effet, j'ai bénéficié d'une prise en charge de la sécurité sociale pour un devis dentaire, car je ne disposais pas des moyens financiers pour régler la totalité des frais. Lors de mon dernier rendez-vous, on m'a informé qu'un examen dentaire considéré comme obligatoire et nécessaire pour la suite du traitement, devait également être payé. Malheureusement, je ne peux pas faire face à cette dépense supplémentaire. Sachant que j'en ai réellement besoin.

Je tiens à préciser que si j'avais été informé de cette nécessité dès le départ, j'aurais pu inclure cette dépense dans ma demande d'aide. Aujourd'hui, je me retrouve dans une situation où, si je ne paie pas cet examen, le traitement devra être arrêté, ce qui m'attriste beaucoup.

Comment je fais ? Existe-t-il des établissements vers lesquels je pourrais me tourner pour obtenir la prise en charge de cet examen dentaire ?

Vous remerciant par avance et dans l'attente de votre retour.

Par kang74

Bonjour

Certains CHU qui forment aux soins dentaires proposent des permanences à moindre couts pour que les futurs dentistes puissent s'exercer sur des vrais patients.

Dans les grandes villes il peut y avoir des dispensaires .

M'enfin si vous avez des délais à respecter, pas sure que ce soit une solution pour vous : à voir .